

Compte-rendu du CE du Siège

19 et 20 septembre 2017



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Duputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical :
Gérard TUSCHER

CE Extraordinaire du 19 septembre 2017

Information/Consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la Direction de l'information de France Télévisions « Info 2015 » - Phase 3 - Service Enquêtes et reportages - Echanges Internationaux et service Support aux Editions.

Scriptes de la Rédaction Nationale de France 3

« INFO 2015 M'A TUER »



Préparez vos cartons, le grand dérangement continue !

Début décembre, les services enquêtes-reportages France 2 et France 3, ainsi que le service agences-EVN, vont déménager côté France 2, au 5^{ème} étage. La rédaction de FranceTV-Info devrait suivre pour s'installer à deux pas de France Info, au 4^{ème} étage, à la place occupée actuellement par le service enquête-reportage France 2. Puis ce sera le tour de l'infographie regroupée au 3^{ème}, côté hôpital et des scriptes, avec en plus une refonte complète des fonctions édition.

Avec ces déménagements, l'éclatement des rédactions s'accélère : la direction a annoncé le lancement de la phase 4 en janvier-février 2018, c'est-à-dire la fusion des services JRI et des services société. Fin 2018 le projet info 2015 sera achevé a déclaré le directeur de l'information... Pas tout à fait, puisque Delphine Ernotte voudrait ajouter une nouvelle

étape : le déménagement de l'Antenne d'Ile de France, au siège, début 2019...

Où va-t-on ? A quoi ressembleront les rédactions nationales au terme de la fusion ? Quel est le projet immobilier final ?

« *Concrètement, dans les faits ?* » comme disent les journalistes.

Le directeur de la rédaction se montre incapable de répondre, donnant l'impression d'appliquer, sans conviction, un plan pensé par d'autres, et qui lui échappe.

Non à une fusion-destruction des identités et des collectifs de travail !

En signifiant leur opposition à la fusion en cours, les élus du personnel ont souligné les conséquences sur l'éditorial et l'uniformisation des contenus. Ils ont aussi pointé un grand nombre de risques psychosociaux.

La restructuration de l'ensemble de la filière édition, et notamment la déqualification des

scriptes, la redistribution des tâches entre assistants, chefs d'édition et journalistes est source de confusion, de stress inutile et de tensions entre salariés.

Qui fera quoi ?

Personne ne le sait et surtout pas les intéressés.

Les représentants du personnel ont aussi dénoncé une organisation du travail très hiérarchisée, caporalisée, et qui continue à exclure, au lieu d'un fonctionnement basé sur le relationnel au sein d'un collectif de travail.

Les conditions de travail en « open space » du siècle dernier, avec leur cohorte de nuisances sonores, ou liées aux déplacements, ont également été déplorées, alors que le « bien-être au travail » devrait être une priorité de la direction.

Les élu-e-s du CE on rendu un avis négatif à l'unanimité.

Lire l'avis ici.

CE ordinaire des 19 et 20 septembre 2017

Point 2 – Information/Consultation le projet de réaménagement de la direction de l'Information (4^{ème} étage)

Michel Field s'est « un peu planté »

Il ne l'a pas dit comme ça, mais c'est tout comme. Il y a grosso modo 1 an Michel Field faisait déménager toute la di-

rection de l'information côté France 3. Son successeur estime que ce n'était vraiment pas une bonne idée. La direction de l'info va donc au point de départ pour se rapprocher

des DEO... et du 20 H : «...l'installation de la direction de l'information dans les deux ailes du bâtiment pose des problèmes de communication. On veut renforcer les collectifs

de travail, améliorer la transversalité. » Retour donc, côté France 2.

Au moment où on disperse les rédactions, où on fait exploser les collectifs de travail, où on détruit les identités, le mea culpa est étonnant, non !

Peut-on s'attendre maintenant à un rapprochement des services mission, paie, planification, DRH, preneurs de son, rédactions en chef et rédactions pour « *renforcer les collectifs de travail et améliorer la transversalité* » ?

A noter au passage que tous les adjoints qui ont suivi Michel Field sans broncher dans le déménagement d'il y a quelques mois, sont prêts à accompagner Yannick Letranchant, avec entrain, dans le mouvement inverse.

Opération qui devrait, nous affirme-t-on, concerner 28 personnes et coûter entre 15 000 et 20 000 €.

Ce mouvement impacte aussi le secrétariat général et son service gestion des activités qui repassent dans l'aile

France 3 après une série de déménagements à répétition côté France 2.

Les élu-e-s du CE dans une résolution votée à l'unanimité ont salué le côté vertueux de ce projet visant à recréer un collectif de travail...

Domage que cela ne concerne que la direction de l'information....

Point 3 – Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des Service Généraux Parisiens

En raison de l'évolution du parc immobilier parisien, la direction souhaite faire évoluer l'organisation des services généraux ; 44 collaborateurs sur les 85 que compte le service seraient concernés par le projet. 1 poste vacant ne serait pas comblé.

Pour compenser la baisse l'activité de standard liée aux nouveaux usages et à l'automatisation, la direction a décidé de créer un **centre de services et d'information** visant à améliorer la prise en charge des commandes des différents bénéficiaires des prestations des services généraux. L'objectif est de mieux coordonner les demandes et d'en faciliter la réalisation et le suivi.

Il s'agit d'un projet à long terme (2 ans) car les procédures, outils et périmètres se-

ront totalement modifiés. D'ici là des groupes de travail seront mis en place pour que les personnes concernées puissent déterminer les nouvelles procédures.

La direction souhaite faire évoluer l'ensemble des salariés et que l'activité standard (l'équivalent de 2 temps plein) reste marginale.

Des formations seront prévues afin de faire évoluer les salariés vers ce nouveau métier de **gestionnaires du centre de services et d'information**. Une immersion dans chaque service est également au programme pour que les salariés se familiarisent avec leur fonctionnement.

La CGT a demandé, comme cela est prévu dans l'accord QVT, que l'espace métier puisse se saisir de cette question pour que

l'accompagnement du changement se fasse dans de bonnes conditions et que le nouvel emploi prenne place dans la nomenclature.

Nous souhaitons aussi que les besoins en formation soient précisément déterminés et qu'un suivi régulier soit assuré.

Cette évolution sera aussi l'occasion de revoir l'organisation des bureaux.

L'idée est de créer un collectif de travail tout en maintenant des espaces pour pouvoir s'isoler en cas de besoin.

Les élus font part de leur réserve sur ce point en rappelant les problèmes de proximité des « open space » qui compliquent souvent les relations.

La consultation va se poursuivre avec le CHSCT du Siège.

Point 4 – Orientations générales pour une politique formation pluriannuelles (2018-2020) – note de cadrage en vue du plan de formation 2018 et Point 5 - Information sur le bilan du plan de formation 2017 au 30 juin 2017

La commission emploi formation du CE n'ayant pas pu se réunir, le bilan du plan à mi année est présenté en séance.

Conformément à la Loi, une note de cadrage stratégique est établie pour trois ans. On peut regretter le caractère très général de ces orientations qui en font un exercice un peu formel.

Certes il est question d'évolution des métiers, de modernisation des pratiques managériales, de prise en compte de la diversité générationnelle, de transmission de compétences et des savoirs mais tout cela reste assez théorique.

Concernant le bilan du plan à mi année, on peut constater que malgré une activité forte liée aux échéances électorales

du 1^{er} semestre, le plan de formation est dans les clous en matière de consommation du budget.

Toutes les prévisions ont été réalisées et, selon la direction, aucune surprise n'est attendue sur la 2^{ème} partie de l'année concernant la réalisation de ce plan.

Les élu-e-s se font l'écho de problèmes liés à certaines formations proposées, pour les assistants en reconversion vers le montage du Siège et pour les personnels de Malakoff, à qui on propose des cursus qui ne correspondent pas aux vrais besoins des salariés.

La direction rappelle qu'elle fait un point mensuel avec les différents responsables formation de tous les sites du périmètre du Siège et s'engage à

éclaircir ces points avec eux et à répondre ensuite aux questions des élu-e-s.

Le budget formation de Malakoff semble moins utilisé que celui des autres emprises. La direction précise qu'un budget non consommé dans un secteur peut être redistribué dans un autre.

Les élu-e-s insistent sur l'effort de formation à faire sur Malakoff. De même ils déplorent toujours la non reconnaissance des efforts des personnels impliqués dans les doubles ou le tutorat.

Une récente note de service indique que les formations e-learning validées par le chef de service et la RH sont reconnues comme temps de travail, donc planifiées.

Point 6 – Présentation et approbation du budget modifié du Comité d'Etablissement Siège

La modification du budget porte uniquement sur la restauration en raison d'une augmentation de la subvention

du CIRAP.

C'est pour cette raison que le budget est présenté à nouveau devant les CE des diffé-

rentes entreprises concernées (Siège FTV, Radio France et INA).

Point 7 – Présentation des comptes du Comité d'Etablissement du Siège arrêtés au 31 Mars 2017

Le budget 2017 des activités sociales restant inchangé, rien à signaler.

Point 8 – Présentation du plan de charges de MFTV (Maison France télévisions)

La direction affirme que les engagements pris à l'issue du mouvement social de 2 mois sur les plateaux et régies du Siège, de réduire au maximum les petites vacances, sont tenus, mais aucune synthèse n'apparaît sur les tableaux présentés en séance.

Les plans de charges de juin 2016 à juin 2017 ont connu une baisse d'activité avec l'arrêt d'Actuality.

Depuis la rentrée de septembre, la fabrication des émissions "C dans l'air", "Météo à la carte" et "Envoyé spécial" est internalisée, ce qui est

une bonne chose, mais pour la direction : « *il faut produire en interne comme on produit à l'extérieur* ».

La CGT s'insurge contre cette logique de « compétitivité » qui vise à tirer les normes sociales vers le bas, d'autant que cela s'accompagne souvent par une baisse de la qualité des prestations.

De plus, les partenaires sociaux de FTV sont parfaitement capables de négocier en interne les conditions de travail plus favorables aux salariés et à leur santé.

L'uniformisation par le bas ne peut pas être l'objectif de FTV.

Les élu-e-s ont souligné le fait que plusieurs émissions s'enchaînaient désormais, en particulier le dimanche.

En conséquence, un certain nombre de salariés passent d'un plateau ou d'une régie à l'autre, sans compter l'ajout d'émissions en inter JT : une surcharge de travail qui ne cesse de s'accroître depuis 3 semaines, et qui commence à peser sérieusement sur les personnels.

Point 9 – Information sur le déploiement du logiciel « CONCUR »

Le projet missions, notes de frais et liquidation (CONCUR) vise à remplacer *Ulysse* par un outil dématérialisé pour le remboursement des frais de mission. Il sera accessible en mobilité et en dehors des locaux sur PC portable, tablette et Smartphone.

L'objectif est de fluidifier et d'accélérer les remboursements, tout en assurant un contrôle rigoureux.

Les assistantes continueront à établir les ordres de mission, pourront acheter directement les billets de train ou d'avion.

Les collaborateurs saisiront eux mêmes leurs dépenses avec leur mobile ou leur PC.

L'assistante continuera à précontrôler les dépenses et le manager validera.

A noter qu'en l'état actuel de la législation, le justificatif papier devra toujours être transmis pour le remboursement.

Le projet se déroulera sur 8 mois, une cinquantaine de pilotes expérimenteront le nouveau processus afin d'opérer les ajustements.

Un plan de formation est mis en place ainsi qu'un plan de communication avec table rondes, vidéos, démonstration de l'outil et communication à l'ensemble des collaborateurs.

Pour la CGT, ce nouvel outil

aura forcément un impact sur les administratives. Après Mon Kiosque et Planif, voilà un 3^{ème} logiciel qui les prive d'une partie de leurs activités, en attendant l'outil de dématérialisation des factures (DEMAT).

L'inquiétude des assistantes est donc réelle.

La CGT a demandé une démarche spécifique de GPEC afin d'anticiper sur leur avenir en prenant en compte de ces « chocs technologiques » successifs.

Point 10 – Point d'information sur le recours au CDD à la Direction de l'information

La brutalité et le manque d'humanité avec lesquelles les CDD ont été traités à la rentrée ont suscité l'indignation des représentants du personnel. Un coup de frein brutal, avec nombre de contrats non reconduits du jour au lendemain. Certains CDD qui avaient un engagement « oral », donc moral, ont appris quelques jours avant leur retour, que finalement c'était non, qu'ils devaient aller se faire précariser ailleurs.

Dans tous les services le gel du recours aux CDD met en danger les JT : un certain nombre de reportages ne peuvent plus être réalisés. La charge de travail pour les titulaires devient insupportable.

Cette politique qui sévit depuis quelques années à France 3,

dans les régions et à la rédaction nationale, ainsi qu'Outre-mer, s'étend maintenant à la rédaction de France2. La chasse aux emplois s'intensifie, fusion des services, polyvalences, départs non remplacés et mise à la porte des précaires. Les plans d'économies imposés par le gouvernement sont dévastateurs.

Pour les équipes de reportage ça veut dire un champ d'activité de plus en plus restreint au traitement de l'actu : micro trottoirs, duplex, reportages en kit, au détriment de l'image et du vrai reportage. Donc un appauvrissement des contenus et une dévalorisation des métiers du reportage, notamment les JRI. Tout cela s'accompagnant d'un transfert

des magazines et de certains reportages vers les boîtes de prod privées : on transforme les bulletins de salaires en factures.

Sur le périmètre des rédactions nationales, les chiffres de la direction font état de 230 ETP non permanents, 114 PTA et 116 journalistes au 30 juin 2017. Sur le périmètre du siège on dénombrait au 653 ETP non permanents. Cela est révélateur du fort niveau de précarité à FTV.

La CGT exige un plan d'intégration pour tous les collaborateurs précaires de longue durée. La lutte contre la précarité ne doit pas conduire à flécher les CDD et pigistes vers Pôle Emploi, mais vers le CDI, car il y a du travail pour tous.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 25 septembre 2017

**Prochain CE prévu :
25 & 26 octobre 2017**

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

D'ici là, vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition